

Objectif **CRPE** 2023

ÉPREUVE ORALE

Épreuve orale d'entretien

EPS • Développement et psychologie de l'enfant
Métier de professeur des écoles • Système éducatif

Tout pour réussir !

☒ Les savoirs fondamentaux

☒ Préparer son entretien

☒ Convaincre à l'oral

☒ Des sujets corrigés

 Le nouveau concours :
descriptif et conseils



hachette
ÉDUCATION

Objectif **CRPE** 2023

Épreuve orale d'entretien

Patrick Ghrenassia

Professeur agrégé de philosophie
Formateur dans l'académie de Paris

Serge Herreman

Professeur des écoles spécialisé auprès d'élèves en situation de handicap
Conseiller pédagogique et maître formateur
Formateur dans l'académie de Versailles

Denis Pasco

Professeur à l'université de Bourgogne-Franche-Comté à Besançon
Formateur à l'INSPE de Franche-Comté

Carine Royer

Maître de conférences en psychologie cognitive
à l'université de Cergy-Pontoise



hachette
ÉDUCATION

Crédits photographiques

Toutes les images de l'ouvrage sont © Shutterstock, sauf p. 56 : Gado Images/Alamy ; p. 59 : libre de droits ; p. 163 : haut & milieu : © BnF, bas © Pictorial Press Ltd/Alamy ; p. 309 : haut © BTEU/AUSMUM/Alamy, milieu bas © ART Collection/Alamy, bas © Historic Images/Alamy ; p. 310 haut © Pictorial Press Ltd/Alamy, bas © Magite Historic/Alamy.

Illustrations

p. 113-114, Alain Boyer.

Couverture : Stéphanie Benoit
Maquette intérieure : Manon Guérin
Mise en pages : Médiamax
Édition : Sophie Zeegers

ISBN : 978-2-01-719853-6
© Hachette Livre 2022.
58, rue Jean Bleuzen, 92170 Vanves
www.parascolaire.hachette-education.fr
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés
pour tous pays.

Merci à Laurent Bonnet et à Julien Cumineto pour leur présentation du concours de recrutement de professeur des écoles (p. 12-14, 28-29, 36-37).

Les conseils pour réussir une épreuve orale des pages 30 à 35 ont été rédigés par Isabelle de Lisle et Sylvie Beauthier.

SOMMAIRE

SE PRÉPARER À L'ÉPREUVE

THÈME 1 : Description de l'épreuve

1 Les modalités du Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE).....	12
A. Conditions d'inscription pour le concours externe.....	12
B. Se préparer au concours.....	12
C. Un concours académique.....	13
D. Le contenu des épreuves du concours externe.....	14
2 Méthodologie de l'épreuve d'entretien.....	16
A. Première partie de l'épreuve.....	16
B. Seconde partie de l'épreuve.....	19
3 Les attendus du jury.....	22
A. Les compétences communes à tous les professeurs.....	22
B. La commission.....	27

THÈME 2 : Se préparer à l'épreuve

4 Organisez votre travail tout au long de l'année.....	28
A. Coopérez et mutualisez vos travaux avec un petit groupe de candidats.....	28
B. Découvrez ce qu'est un élève.....	28
C. Adoptez une posture réflexive.....	29
D. Lutte sans relâche contre le stress !.....	29
E. Organisez-vous pour travailler efficacement.....	29
5 Réussir une épreuve orale.....	30
A. L'importance de la communication.....	30
B. Quelques conseils pour réussir une épreuve orale.....	30
6 Se préparer à devenir professeur des écoles.....	36
A. Après le concours : être stagiaire dans son académie.....	36
B. L'école et ses responsabilités.....	36
C. Le métier de professeur des écoles.....	37
D. Spécialisations et perspectives de carrière.....	37

EPS ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

THÈME 1 : L'EPS à l'école : définition et enjeux

1 Les approches de l'EPS.....	40
A. Les objectifs de l'EPS.....	40
B. Quels débats autour de l'EPS ?.....	41
☒ Quiz express.....	42
2 Programmes et compétences à acquérir.....	43
A. À l'école maternelle.....	43
B. À l'école élémentaire.....	46
☒ Quiz express.....	51

3 LES APSA.....	52
A. Les APSA à l'école maternelle	52
B. Les APSA aux cycles 2 et 3.....	53
 Quiz express.....	55

THÈME 2 : Développement et psychologie de l'enfant

4 Le développement cognitif de l'enfant.....	56
A. Le développement cognitif selon Piaget	56
B. Le développement de la personnalité selon Wallon	59
C. Le développement affectif selon Freud	60
 Quiz express.....	63
5 Le développement moteur et neurobiologique de l'enfant	64
A. La période des réflexes	64
B. La période de préadaptation	64
C. La période des patterns fondamentaux.....	65
D. La période spécifique au contexte.....	67
E. La période des habiletés.....	69
F. La période de la compensation	69
 Quiz express.....	71
6 Proposer des activités adaptées.....	72
A. S'adapter à l'hétérogénéité.....	72
B. L'importance pour l'enseignant de contrôler ses attentes	73
C. Des activités adaptées aux étapes du développement de l'enfant	74
 Quiz express.....	80

THÈME 3 : Animer un cours d'EPS

7 Créer un environnement favorable.....	81
A. Assurer la sécurité physique des élèves.....	81
B. Établir des protocoles.....	84
C. Gérer les comportements déviants	91
 Quiz express.....	96
8 Mettre en œuvre les activités.....	97
A. Débuter la leçon.....	97
B. Instruire et démontrer	101
C. Développer le contenu.....	106
 Quiz express.....	110



Sujet d'EPS

SYSTÈME ÉDUCATIF ET MÉTIER DE PROFESSEUR

THÈME 1 : Le système éducatif français

1	Le système éducatif français : repères historiques.....	118
A.	La naissance de l'école publique.....	118
B.	La massification de l'enseignement.....	119
✓	Quiz express.....	123
2	L'organisation de l'institution scolaire.....	124
A.	Éducation nationale et République française.....	124
B.	L'administration centrale de l'Éducation nationale.....	125
C.	L'école primaire.....	127
D.	L'Éducation nationale et la décentralisation.....	130
✓	Quiz express.....	131
3	L'état de l'école.....	132
A.	Les élèves.....	132
B.	L'investissement.....	133
C.	Les acquis des élèves.....	134
D.	Les parcours, l'orientation et l'insertion.....	135
✓	Quiz express.....	137

THÈME 2 : Le fonctionnement de l'école primaire

4	Les textes réglementaires.....	138
A.	Le code de l'éducation.....	138
B.	Loi, décret, arrêté, circulaire, note de service.....	138
C.	Les publications officielles.....	140
D.	Les lois d'orientation.....	140
✓	Quiz express.....	144
5	Le socle commun.....	145
A.	Bref historique.....	145
B.	Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.....	146
✓	Quiz express.....	149
6	L'évolution des programmes.....	150
A.	Les programmes de 2002 à 2008.....	150
B.	Les programmes de 2015 (publiés sous le ministère de Najat Vallaud-Belkacem).....	151
C.	L'adaptation des programmes (cycles 2, 3 et 4) à la rentrée 2018 (sous le ministère de Jean-Michel Blanquer).....	153
D.	La circulaire de rentrée.....	155
✓	Quiz express.....	156
7	L'organisation de l'école primaire.....	157
A.	Aspects institutionnels.....	157
B.	Dimension pédagogique.....	159
✓	Quiz express.....	161

8	L'école maternelle : d'hier à aujourd'hui	162
	A. De la salle d'asile à l'école maternelle	162
	B. L'intégration au système scolaire	162
	☒ Quiz express.....	164
9	Les missions de la maternelle aujourd'hui	165
	A. Le programme de 2015.....	165
	B. Un fonctionnement spécifique.....	165
	C. Les moyens pédagogiques en maternelle.....	166
	D. Une nouvelle version du programme de 2015 à la rentrée scolaire 2021	168
	☒ Quiz express.....	171
10	Les personnels.....	172
	A. Les personnels de l'Éducation nationale	172
	B. Les personnels non enseignants de l'Éducation nationale	174
	C. Les personnels n'appartenant pas à l'Éducation nationale	174
	☒ Quiz express.....	176
11	Projets, équipes, conseils.....	177
	A. Les équipes.....	177
	B. Les conseils	178
	C. Les projets	179
	D. Les caractéristiques et les indicateurs de l'école	181
	☒ Quiz express.....	183
12	Les partenaires de l'école.....	184
	A. Les différents types de partenaires	184
	B. Les parents d'élèves	185
	C. Les collectivités locales	190
	D. Les intervenants extérieurs	192
	E. Associations et institutions.....	192
	☒ Quiz express.....	194
13	Les sorties et les voyages scolaires	195
	A. Différents types de sorties	195
	B. Intérêt pédagogique des sorties scolaires.....	195
	C. Préparer une sortie.....	196
	☒ Quiz express.....	201
14	Les rythmes scolaires.....	202
	A. Rythme de l'élève et rythme de l'enfant.....	202
	B. La réforme de 2013 et sa remise en cause en 2017	204
	☒ Quiz express.....	205
15	L'évaluation	206
	A. Quelques repères historiques.....	206
	B. L'évaluation : une obligation et un geste professionnels.....	208
	C. Les évaluations nationales	212
	☒ Quiz express.....	216

THÈME 3 : Le métier de professeur des écoles

16 Les valeurs de l'école.....	217
A. Les finalités de l'éducation.....	217
B. Les missions de l'école.....	218
☒ Quiz express.....	220
17 Les principes de l'école.....	221
A. La laïcité.....	221
B. La mixité.....	226
☒ Quiz express.....	228
18 Les droits et les devoirs du professeur des écoles.....	229
A. Compétences professionnelles du professeur des écoles.....	229
B. Le statut de fonctionnaire.....	231
C. Les devoirs et les responsabilités civiles du PE.....	231
D. Les droits du PE.....	236
E. Les obligations sur l'usage du numérique.....	237
☒ Quiz express.....	238
19 Instruire, éduquer, former.....	239
A. Les termes.....	239
B. Éduquer et instruire : la querelle.....	242
☒ Quiz express.....	243
20 Autorité et discipline.....	244
A. L'autorité.....	244
B. Discipline et sanctions.....	248
☒ Quiz express.....	253
21 Les modèles pédagogiques.....	254
A. Différentes méthodes pédagogiques.....	254
B. La pédagogie explicite.....	255
C. La différenciation pédagogique.....	257
☒ Quiz express.....	261
22 Pédagogies nouvelles et innovations pédagogiques.....	262
A. Apparition des pédagogies nouvelles.....	262
B. Les principales pédagogies nouvelles.....	264
☒ Quiz express.....	268
23 Apprendre.....	269
A. Comment l'enfant apprend-il ?.....	269
B. Les théories psychologiques de l'apprentissage.....	269
C. La motivation.....	279
☒ Quiz express.....	281

THÈME 4 : Difficultés et besoins éducatifs spécifiques

24	Échec scolaire ou élèves en difficulté ?	282
A.	Les causes de « l'échec scolaire »	282
B.	L'échec scolaire aujourd'hui	284
✓	Quiz express.....	285
25	L'éducation prioritaire.....	286
A.	ZEP, RAR, ÉCLAIR.....	286
B.	L'éducation prioritaire aujourd'hui	288
✓	Quiz express.....	292
26	La scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers	293
A.	L'école pour tous et chacun.....	293
B.	L'adaptation.....	294
C.	Intégration et inclusion	305
✓	Quiz express.....	319
27	La question de l'« illettrisme »	321
A.	Naissance d'un néologisme	321
B.	Qui sont les personnes en situation d'illettrisme ?	322
C.	L'école et la question de l'illettrisme.....	323
✓	Quiz express.....	326
28	La lutte contre la maltraitance.....	327
A.	La protection de l'enfance.....	327
B.	Les mesures possibles	329
✓	Quiz express.....	329
29	La violence à l'école	330
A.	Qu'est-ce que la violence à l'école ?	330
B.	Actualité du problème	331
C.	Comment définir la violence ?	334
D.	Quelles sont les différentes formes de violence ?	335
E.	Quelles sont les causes de la violence ?	336
F.	Quels remèdes pédagogiques à la violence ?	338
✓	Quiz express.....	339



Mises en situation professionnelle

Réponses

Se préparer aux questions de mise en situation professionnelle.....	340	
THÈME 1 La place des parents à l'école primaire	341	341
THÈME 2 Être fonctionnaire, c'est quoi ?	345	345
THÈME 3 L'école inclusive	349	349
THÈME 4 Le numérique à l'école primaire	352	352
THÈME 5 Les parcours éducatifs.....	357	357
THÈME 6 Continuité école-collège.....	360	360
THÈME 7 L'accompagnement des élèves.....	362	362
THÈME 8 Le climat scolaire	364	364

Bibliographie générale	367
-------------------------------------	-----

Bibliographie par chapitres	368
--	-----



1.

**SE PRÉPARER
À L'ÉPREUVE**

Les modalités du Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)

► THÈME 1 : DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

Différentes préparations sont envisageables pour passer le CRPE, qui comporte deux séries d'épreuves, les épreuves écrites d'admissibilité et les épreuves orales d'admission.

A Conditions d'inscription pour le concours externe

À compter de la session 2022, **seuls les étudiants inscrits en 2nde année de master ou les candidats déjà titulaires d'un master** pourront se présenter au concours externe de recrutement des professeurs. Les étudiants en M1 à la rentrée de septembre 2021 ne pourront donc pas présenter le concours en 2022. Ils devront attendre la session suivante, lorsqu'ils seront inscrits en M2.

Faut-il détenir un master spécifique pour s'inscrire au concours externe rénové ?

Non. Le métier de professeur n'est pas une profession réglementée. L'inscription au concours est conditionnée à la détention d'un niveau de diplôme (master 2), pas à celle d'un titre spécifique.

Faudra-t-il présenter certaines attestations comme un brevet de secourisme ?

Ces informations sont disponibles sur les sites académiques détaillant l'organisation des épreuves.

Qu'en est-il des candidats en situation de handicap ?

Les candidats en situation de handicap peuvent solliciter un aménagement des conditions de concours en adressant leur demande à l'un des médecins désignés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) territorialement compétente. La demande doit être formulée, au plus tard, à la date limite d'inscription au concours concerné, sauf dans le cas où le handicap est découvert après cette échéance ou si les besoins liés au handicap ont évolué. Le médecin rend un avis qui est adressé à l'autorité administrative compétente pour ouvrir et organiser le concours, dans lequel il propose des aménagements. L'autorité administrative décide, ensuite, des aménagements accordés et notifie sa décision au (à la) candidat(e). **Voir la circulaire n° 2015-127 du 3 août 2015.**

B Se préparer au concours

Le master MEEF des INSPE

► Pour devenir professeurs des écoles, les étudiants ayant validé une licence peuvent suivre la formation du **master MEEF** (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Ce master, organisé par les INSPE (Institut national supérieur de professorat et d'éducation), oriente ses enseignements sur la préparation au concours et dispense une **formation universitaire professionnalisante**, fondée sur une articulation entre le théorique et la pratique, à partir d'expériences et de **stages en milieu professionnel**. L'ensemble du parcours de formation comprend des activités diversifiées correspondant à 800 h d'enseignement et d'encadrement pédagogique, hors stage, par étudiant (annexes de l'arrêté du 27 août 2013

fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF, modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020).

► Dans le cadre des MEEF, les étudiants peuvent être recrutés par le rectorat en qualité d'**alternants en école** (le plus souvent, en M2) et donc placés en responsabilité devant des élèves, avec un temps de service correspondant à un tiers de l'obligation réglementaire de service annuelle (selon les académies, cela équivaut à une journée en responsabilité par semaine). Ce temps de service pouvant être réparti sur les différents semestres du master, sa bonne articulation avec les temps de formation à l'INSPE doit favoriser la réussite des étudiants au concours.

► Cette formation, particulièrement ambitieuse pour eux, varie en fonction des INSPE. Si celle-ci vous intéresse, vous pouvez participer à des journées « portes ouvertes » ou prendre contact avec le responsable du master.

L'alternance à l'INSPE est-elle rémunérée ?

L'alternance des étudiants en M2 repose sur un contrat de travail, avec une rémunération mensuelle autour de 720 € nets. Celle-ci est cumulable avec la bourse, si l'étudiant en bénéficie. Les étudiants ne sont pas obligés d'être alternants en 2^e année de master. Ils doivent alors réaliser une ou plusieurs périodes de stage, pour un total de 18 semaines.

Plus d'informations sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr.

Les formations privées

De nombreux organismes privés proposent des formations payantes et un accompagnement annuel à la carte (concours blancs corrigés, remises à niveau, accompagnement individualisé, etc.). Celles-ci permettent à certains candidats de bénéficier d'un accompagnement important, tout en poursuivant une activité professionnelle.

En candidat libre

C'est la solution qui vous permet de réviser à votre rythme et en fonction de vos disponibilités professionnelles et/ou familiales. Vous ne pourrez, cependant, compter que sur vous-même et sur vos propres lectures pour réussir le concours.

C Un concours académique

► Le **choix de l'académie** au moment de l'inscription au CRPE est très important : les admis seront affectés dans une école de l'académie où ils ont réussi le concours. **L'admission dans une académie ne vaut donc pas admission dans les autres.** Pour changer d'académie, vous devrez faire une demande de mutation. Or, pour que celle-ci soit acceptée, il faut, souvent, attendre plusieurs années.

► Les académies précisent, toujours, les dates des épreuves et leurs modalités pratiques sur leur site Internet.

REMARQUE

Attention à ne pas laisser passer la date limite d'inscription annoncée sur le site de l'académie.

Nombre de postes par académie

Les **taux d'admission** sont très différents d'une académie à l'autre. Cela dépend de plusieurs facteurs, dont le nombre de candidats, les besoins en postes dans l'académie ou encore le nombre d'habitants.

D Le contenu des épreuves du concours externe

► Les épreuves des concours de recrutement de professeurs des écoles sont précisées en annexes de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Les épreuves écrites d'admissibilité

- **3 épreuves d'admissibilité** sont organisées **à l'écrit** :
 - une épreuve écrite de **français** ;
 - une épreuve écrite de **mathématiques** ;
 - une épreuve écrite d'**application**.
- L'épreuve d'application est à choisir parmi 3 domaines :
 - histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
 - arts ;
 - sciences et technologie.
- En histoire/géographie/EMC et en arts, 2 composantes seront au programme (par exemple, histoire/EMC pour le domaine de l'histoire, géographie, EMC et histoire des arts/éducation musicale pour le domaine des arts), comme l'évoque le *BO* : « Au titre d'une session, la commission nationale compétente [...] détermine deux composantes parmi les trois enseignements. »

Épreuves d'admissibilité	Durée	Note
Français	3 h	sur 20 (coeff. 1)
Mathématiques	3 h	sur 20 (coeff. 1)
Application	3 h	sur 20 (coeff. 1)

► Les copies des épreuves écrites d'admissibilité des candidats sont rendues anonymes avant d'être soumises à une double correction. À l'issue de celle-ci, le jury fixe, après délibération, la **liste des candidats admis à subir les épreuves d'admission**. En cas d'échec, vous pouvez vous rapprocher du rectorat pour demander vos copies, afin d'en analyser les erreurs.

Les épreuves orales d'admission

- **2 épreuves d'admission** sont organisées **à l'oral** :
 - **une épreuve de leçon** : elle porte, successivement, sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire, dans chacune de ces matières, à partir d'un dossier, fourni par le jury, comportant au plus 4 documents de nature variée (supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...). Elle vise à apprécier votre maîtrise disciplinaire et vos compétences pédagogiques ;
 - **une épreuve d'entretien** : une 1^{re} partie est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant (à partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, vous devez proposer une situation d'apprentissage) ; et une 2^{de} partie porte sur votre motivation et votre aptitude à vous projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'Éducation.

Épreuves d'admission	Temps de préparation	Temps d'examen
Épreuve de leçon (coeff. 4)	2 h	• Français (noté sur 10) : 30 min
		• Mathématiques (noté sur 10) : 30 min (exposé : 10-15 min / entretien : 15-20 min)
Épreuve d'entretien (coeff. 2)	30 min	• 1 ^{re} partie (noté sur 10) : 30 min (exposé : 15 min au maximum / entretien : 15 min au minimum)
		• 2 ^{de} partie (noté sur 10) : 35 min

► Les 5 épreuves sont notées sur 20. Toute note inférieure ou égale à 5 sur 20 est éliminatoire. La note 0 obtenue à l'une des 2 parties de l'épreuve d'admission est éliminatoire.

► Les candidats admissibles qui en ont fait la demande au moment de leur inscription peuvent subir une **épreuve facultative de langue vivante étrangère** : allemand, anglais, espagnol ou italien. L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

► Dans le concours externe spécial de recrutement de professeurs des écoles chargés d'un enseignement de et en langue régionale, les épreuves écrites et orales sont les mêmes. Le (La) candidat(e) aura, en plus, une épreuve écrite en langue régionale, ainsi qu'une épreuve orale de langue régionale.

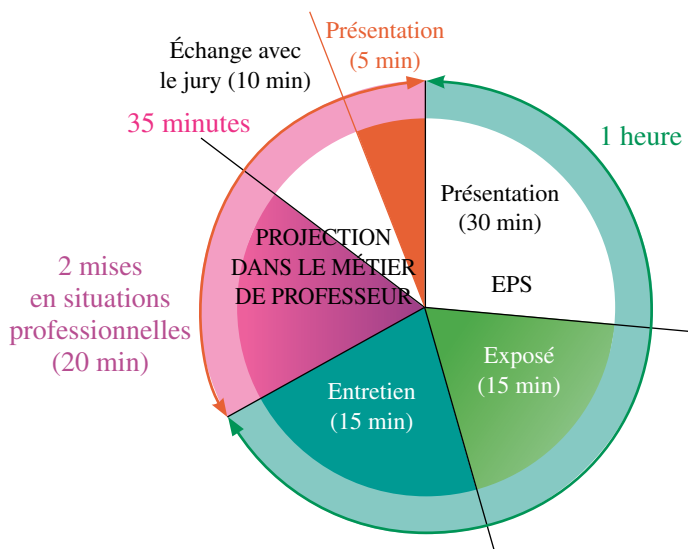
► À l'issue des épreuves d'admission et après délibération, le jury, en fonction du nombre total de points que les candidats ont obtenus à l'ensemble des 2 séries d'épreuves et dans la limite des places mises au concours, fixe, par ordre de mérite, la **liste des candidats sur la liste principale** et établit, dans le même ordre, **une liste complémentaire**.

À SAVOIR

Pour les candidats admissibles, les points capitalisés à l'écrit ne peuvent suffire à obtenir le CRPE. La différence se fait à l'oral, et notamment sur les compétences pédagogiques du (de la) candidat(e).

► THÈME 1 : DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve d'entretien s'organise en deux parties : la première portant sur l'éducation physique et sportive, la seconde sur la motivation du candidat et sa capacité à se projeter dans le métier de professeur au sein du système éducatif.



A Première partie de l'épreuve

Cette première partie de l'épreuve orale, pour laquelle le candidat dispose de 30 minutes de préparation, s'organise en deux temps.

- **Un exposé de 15 minutes maximum** : le candidat, à partir d'un sujet proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, fait une proposition de situation(s) d'apprentissage.
- **Un entretien de 15 minutes minimum** : l'entretien a pour but d'évaluer les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et de la psychologie de l'enfant, sa capacité à assurer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

1. Préparer son exposé

1-1. Analyser le sujet

- La phase de préparation débute par **l'analyse du sujet** dans le but de dégager progressivement l'axe de réponse qui structurera votre exposé.
- Cette analyse du sujet débute par **l'identification des principaux termes** du sujet associée à la définition que vous pouvez donner de ces termes. La mise en relation de ces définitions peut vous aider à **cerner les principaux enjeux du sujet**.